



L'ATTRACTIVITÉ ET DE

DIRECTION  
L'EMPLOI

DE

**2022 DAE 57** – Conventions et subventions (551 400 euros) en faveur de 17 structures œuvrant pour la transition de l'utilisation d'emballages à usage unique à l'utilisation d'emballages réutilisables.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En 75 ans, la poubelle des ménages parisiens a doublé de volume, passant de 239 kg par habitant en 1940 à 485 kg en 2015. Pourtant, 75 % du contenu de cette poubelle pourrait être détourné de l'enfouissement et de l'incinération par des actions de réduction, de réemploi et de valorisation. L'étude réalisée en 2022 par ECOGEOS<sup>1</sup> estime que 50 000 tonnes d'emballages de la restauration hors domicile, autres que les boissons, peuvent être évitées en Ile-de-France grâce au système de la consigne pour réemploi. Ce constat induit nécessairement un changement de modèle conduisant à la fin du « tout jetable » et au passage au réemploi, à la réduction des déchets et à la valorisation du déchet en ressource.

En adoptant son Plan Climat Air Énergie et son Plan Économie Circulaire, la Ville de Paris s'est engagée dans une démarche de prévention et de réduction à la source de tous ses déchets d'emballages, notamment plastiques. La Ville de Paris souhaite ainsi accompagner les initiatives concourant au développement de l'économie circulaire et à la sortie du plastique à usage unique sur l'ensemble de son territoire.

C'est dans cette perspective qu'un nouvel appel à projets « Paris s'emballage pour le réemploi » a été lancé en juin 2022. Il vise à accélérer la transition du jetable vers le réutilisable dans le secteur de la restauration à emporter notamment, et de faciliter l'adoption par les commerçants (restaurants, bars, brasseries, traiteurs, etc.) des solutions d'emballages sans plastique à usage unique. Le but est de réduire les déchets produits par les ménages (DMA) et les déchets des activités économiques (DAE) directement attribuables à la consommation des ménages.

---

<sup>1</sup> « Evaluation du gisement de déchets évitables par des systèmes de consigne en Île de France » réalisée par ECOGEOS pour le compte du Réseau Consigne & Réemploi Île de France, Mars 2022.

Le premier axe de l'appel à projets visait à consolider le développement des acteurs économiques proposant des alternatives aux emballages à usage unique aux commerçants parisiens, en particulier de la restauration hors domicile. Le deuxième axe de l'appel à projets visait à financer les investissements nécessaires des commerçants parisiens à la transition du jetable au réutilisable. Le troisième axe de l'appel à projets visait à cofinancer des trimestres gratuits d'essai des alternatives aux emballages à usage unique, proposés par des opérateurs du réemploi aux commerçants parisiens.

Le 7 septembre 2022, a eu lieu le comité de sélection de cet appel à projet, présidé par Florentin LETISSIER, adjoint à la Maire de Paris. Le comité a désigné lauréates 17 des 27 structures candidates. Les projets retenus devraient permettre d'éviter la production de 27,45 millions de contenants à usage unique par an et de créer 41 emplois locaux et non-délocalisables dont 9 en insertion. La présente délibération vise à apporter un soutien financier à ces 17 structures.

**Aquarys** est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui propose une prestation de services de gestion et de réemploi d'emballages réutilisables et systèmes de consigne. A Paris, elle prévoit de mettre en place 22 collecteurs low-tech fabriqués en France pour les contenants réutilisables de la vente à emporter. Le but de ce projet est de trouver un maillage cohérent et pertinent, ainsi qu'un circuit sécurisé et efficace de collecte et de lavage des contenants, notamment dans les quartiers de Châtelet (Paris Centre) et des Deux Rives (12e et 13e, en bord de Seine). Ce projet devrait permettre d'éviter l'utilisation d'environ un million de contenants à usage unique par an soit 40 tonnes de déchets. En outre, Aquarys proposera une offre de trimestre d'essai gratuit de collecte et de lavage des contenants réutilisables à 6 restaurateurs parisiens afin de les inciter à faire une transition complète vers le réemploi. Ce deuxième projet devrait permettre d'éviter 65 000 emballages et 2,5 tonnes de déchets par trimestre. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 25 000 euros et une subvention de fonctionnement de 20 000 euros.

**Ça nous emballe** est une association qui gère un réseau de commerces "En boîte le plat" et propose aux commerçants des contenants en verre consignés pour remplacer leurs emballages jetables. Pour cela, elle s'appuie sur l'expérience du réseau national « En Boîte Le Plat », qui existe depuis 2019 dans d'autres villes de France. L'association, jusqu'à maintenant présente à Vincennes, à Fontenay-sous-Bois et à Montreuil, lance son activité à Paris. Ce projet devrait permettre d'éviter au moins 34 285 emballages à usage unique par an, soit 1 tonne de déchets, et créer trois emplois d'ici 2023 pour coordonner le projet. En outre, Ça nous emballe proposera une offre de trimestre d'essai gratuit à 30 restaurants, situés notamment dans les 11e, 12e et 13e arrondissements de Paris. Cette offre consistera à mettre à disposition des contenants réutilisables aux commerçants bénéficiaires et à assurer leur

réapprovisionnement sur demande en vélo-cargo. Elle intégrera également la formation des restaurateurs et le suivi de la démarche avec une sensibilisation accrue auprès de leur clientèle. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 20 000 euros et une subvention de fonctionnement de 9 000 euros.

**La Lessive de Paris**, basée à CAP18 dans le 18e arrondissement de Paris, fabrique des produits d'entretien et d'hygiène en bouteilles en verre consignées, qui lui ont permis depuis sa création en 2020 d'éviter la production de 173 000 bouteilles en plastique à usage unique. Pour répondre à la demande croissante et permettre le développement de son activité, la Lessive de Paris prévoit d'acheter 1200 sacs de livraison supplémentaires pour pouvoir passer de 100 commandes par jour à 500 commandes par jour. Ce projet devrait permettre d'éviter 500 000 bidons et flacons en plastique à usage unique d'ici 2023 et un million d'ici 2024. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 47 000 euros.

**Lemon tri** est une entreprise solidaire d'utilité sociale qui propose des solutions innovantes pour optimiser le recyclage et le réemploi. Son premier projet consiste à proposer à des associations de cafés et restaurants parisiens, notamment dans le 19e arrondissement de Paris, des machines de collecte de contenants et de retour de consigne entre ces établissements. Son second projet consiste à constituer une flotte de machines de déconsignation mobile, à destination des événements parisiens qui voudraient utiliser des contenants réemployables pour la consommation de boissons et d'aliments. Ce projet devrait permettre d'éviter 200 000 emballages à usage unique soit jusqu'à 8 tonnes de déchets par an et de créer un nouvel emploi en insertion ainsi qu'un poste pour un salarié permanent. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 50 000 euros.

**Les Glaneuses** est une épicerie vrac située dans le 11e arrondissement de Paris qui propose des boissons et de la cosmétique en contenants consignés. Son projet est à présent d'aller plus loin en s'équipant de bocaux qui seront pré-remplis et consignés pour des produits des rayons crèmerie et fromagerie. Par ailleurs, Les Glaneuses veut développer sa vente en ligne des produits consignés qui seront livrés en vélo-cargo. Ce projet devrait permettre de récupérer et remettre en circuit 8830 contenants à horizon 2024. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 3 000 euros.

**Les Bouffesquetaires** est une structure de l'économie sociale et solidaire de restauration commerciale et de livraison de repas utilisant des contenants consignés, connue sous son nom commercial « Les Marmites volantes ». Leur projet consiste à se développer en acquérant des bacs de stockages de contenants ainsi que du matériel complémentaire nécessaire à la livraison de repas conditionné dans des emballages réutilisables et consignés. Ce projet devrait permettre d'éviter chaque année environ 20 000 emballages à usage unique. Je vous

propose de lui accorder une subvention d'investissement de 6 400 euros. Cette même structure fait l'objet d'un projet de subvention dans le cadre de la délibération 2022 DAE 151 Budget Participatif présentée lors de la présente séance du Conseil de Paris, au titre de « Conventions et subventions (1 013 300€) à 21 organismes portant des projets de circuits courts de proximité et d'alimentation durable et solidaire ».

**Mam'ayoka** est un restaurant dans le 18e arrondissement de Paris et traiteur solidaire qui emploie en CDI des personnes, surtout des femmes, éloignées de l'emploi. Mam'ayoka est un restaurant qui pratique la consigne depuis sa création, en conditionnant ses produits en bocaux pour sa livraison à vélo. Son projet est à présent de remplacer les bouteilles en plastique proposées dans ses paniers repas par une gourde réutilisable consignée. Le lavage sera assuré en interne grâce à une nouvelle laveuse. Les gourdes seront remplies par le personnel pour la vente en livraison, ou par les clients directement pour la vente à emporter, grâce à une fontaine à eau. Ce projet devrait permettre d'éviter la production de 19 200 bouteilles en plastique à usage unique par an, soit 0,6 tonnes de déchets. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 11 000 euros.

**Noww SAS** est un opérateur de consigne, concevant et exploitant une solution clé en main de réutilisation d'emballages alimentaires. NoWW proposera une offre de trimestre gratuit à 10 restaurants parisiens. Cette offre consistera en la location de collecteurs intelligents et de contenants réutilisables. NoWW assurera la traçabilité de ces contenants, proposera aux restaurants un reporting dédié et la maintenance des collecteurs. Ce projet devrait permettre d'éviter 90 000 emballages à usage unique, soit 2,75 tonnes de déchets, par trimestre. Je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 20 000 euros.

**Options solutions** est une entreprise spécialisée dans la location et la vente de contenants réutilisables, vaisselle et matériel de cuisine, pour les acteurs de la restauration et de la grande distribution. Options Solutions prévoit d'ouvrir un centre de lavage industriel des emballages réutilisables dans le 16e arrondissement de Paris. Cette activité devrait permettre d'éviter la production de 24,4 millions d'emballages à usage unique en 2023, soit 976 tonnes de déchets, et 56 millions à partir de 2024, soit 2240 tonnes de déchets, et de créer neuf ETP à la fin de l'année 2022 et 15 ETP supplémentaires d'ici à fin 2023. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 50 000 euros.

**Pandobac** est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui propose des solutions de réemploi d'emballages professionnels de transport de marchandise. Cette solution permet de remplacer des cartons, des cagettes en bois et en plastique souple, et des caisses polystyrène à usage unique. Pandobac gère la fourniture des bacs de transport adaptés, leur collecte une fois utilisés, leur lavage et leur suivi via une application dédiée. Afin de pouvoir répondre à la demande des nombreux prospects, fournisseurs de restaurants parisiens, qui sont prêts

à livrer en bacs réutilisables plutôt qu'en emballages à usage unique, Pandobac prévoit d'acquérir 6000 bacs réutilisables équipés d'étiquettes de suivi. Ce projet devrait permettre d'éviter 300 000 emballages à usage unique en un an, soit 240 tonnes de déchets, et d'embaucher deux personnes pour un suivi commercial. En plus des grossistes et des distributeurs, Pandobac travaille directement avec des restaurants, qui ont besoin de bacs réutilisables pour transférer des préparations entre leurs laboratoires et leurs établissements. Pandobac prévoit donc un trimestre de tests gratuit pour 14 restaurants parisiens, comprenant la mise à disposition des bacs réutilisables, la solution de traçage, ainsi que le suivi du test et l'analyse des données. Ce projet devrait permettre d'éviter 30 000 emballages à usage unique, soit 24 tonnes de déchets par trimestre et créer un poste supplémentaire nécessaire à la gestion du projet. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 50 000 euros et une subvention de fonctionnement de 7 000 euros.

**Petrel** est une entreprise qui accompagne des distributeurs et des industriels dans leur transition vers une gestion circulaire de leurs emballages. Petrel souhaite proposer aux grossistes fournissant des aliments et du matériel aux professionnels de la restauration un système permettant à leurs clients restaurateurs d'acheter de la vaisselle et des contenants réemployables avec option de reprise. Après utilisation, le restaurateur peut retourner un lot complet de la vaisselle quand il le souhaite au grossiste, dans le même type de bac de transport qu'à l'achat. Cette offre donne une plus grande flexibilité, et permet aux restaurateurs de tester des contenants réemployables pour des repas à emporter ou sur des événements éphémères et les retourner s'ils n'en ont plus l'utilité. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 10 000 euros.

**Pompadour**, une entreprise en cours d'obtention de l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) basée à CAP18 dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est devenue le site de référence pour les courses sans plastique sous le nom « BocoLoco ». Suite à des tests réussis dans deux enseignes de distribution généraliste, Pompadour prévoit de déployer sa solution sous forme de corners de vente de produits préconditionnés dans des bocalux consignés dans plus de 50 magasins parisiens. Ce projet nécessite des investissements dans l'outil de conditionnement et des collecteurs pour la récupération des bocalux vides. Ce projet devrait permettre d'éviter la production de 800 000 contenants à usage unique en 2023, soit plus de 20 tonnes de déchets. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 50 000 euros.

**Pyxo** est une entreprise qui gère pour ses clients leur parc de contenants réutilisables connectés et aide ses clients restaurateurs à piloter leur stock de contenants et la logistique associée. Pyxo a développé des collecteurs *low-tech* fabriqués en France permettant la collecte sécurisée des contenants réutilisables. Dans un premier temps, Pyxo mettra en place les collecteurs sur des sites avec le plus gros volume de

consommation. Dans un second temps, Pyxo envisage d'avoir des collecteurs pouvant collecter l'ensemble des contenants mis à disposition au sein des restaurants, tout réseau de consigne confondu. Ce projet de déploiement de 22 collecteurs devrait permettre d'éviter 1 000 000 d'emballages à usage unique par an, soit 40 tonnes de déchets. En outre, Pyxo proposera une offre de trimestre gratuit de son "Kit réemploi facile" à 55 restaurants, situés notamment dans les 11e, 12e et 14e arrondissements de Paris, qui comprend des contenants réutilisables en verre ou en plastique, des publicités sur le lieu de vente, l'accès gratuit à l'application Pyxo, l'accès illimité au service client et une formation des équipes. Ce projet devrait permettre d'éviter 198 000 emballages à usage unique, soit 7,9 tonnes de déchets et de créer deux ETP supplémentaires nécessaires au déploiement du projet. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 25 000 euros et une subvention de fonctionnement de 20 000 euros.

**S.A.M.Y. Bagel** est une franchise de la chaîne Bagelstein, qui propose une vente sur place et à emporter de bagels et boissons dans le 1er arrondissement de Paris. Son projet est à présent de remplacer les bouteilles en plastique et gobelets à usage unique pour l'eau et des boissons faites maison par des bouteilles réutilisables consignées. Elles seront remplies grâce à une fontaine à eau et lavées en interne grâce à une nouvelle laveuse. Ce projet devrait permettre d'éviter 32 000 emballages par an et d'embarquer dans la même démarche les autres enseignes de la franchise. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 6 000 euros.

**Soofût Paris** est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui propose des services de location et de lavage de fûts réemployables en acier inoxydable à destination des brasseries artisanales. Pour répondre à la demande croissante des brasseries parisiennes, Soofût prévoit d'augmenter son parc de fûts en achetant des fûts de seconde main, répondant aux normes qualité des fûts neufs. Ce projet devrait permettre d'éviter 4000 fûts plastiques à usage unique par an, soit six tonnes de déchets. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 50 000 euros.

**Villette Emploi Service**, un « groupe » économique solidaire spécialisé dans la mise à disposition de personnel en insertion, a créé une station de lavage pour contenants alimentaires consignés. Villette Emploi Service prévoit d'étendre aux bouteilles son offre de lavage et de développer une nouvelle activité de collecte de contenants alimentaires consignés via des collecteurs proposés aux acteurs du parc de la Villette et des alentours, au sein du nouveau « quartier circulaire » Villette-Rosa Parks impulsé par la Ville de Paris et la Mairie du 19e. Ce projet devrait permettre d'éviter 46 800 déchets d'emballages à usage unique par an, soit 1,9 tonnes, et d'embaucher huit ETP supplémentaires en insertion. En outre, Villette Emploi Service proposera un trimestre d'essai gratuit à 10 restaurateurs du Parc de la Villette et alentour. Cette offre comprendra la mise à disposition des contenants, la mise à disposition de caisses pour stocker

ces contenants, la collecte des contenants sales et la livraison des contenants propres en vélo-cargo. Ce projet devrait permettre d'éviter 27 300 contenants, soit 1,09 tonnes de déchet. Je vous propose de lui accorder une subvention d'investissement de 50 000 euros et une subvention de fonctionnement de 14 000 euros.

**Vytal France** est une entreprise qui propose une solution numérique de contenants réutilisables afin de supprimer les emballages jetables dans la restauration. Vytal proposera une offre d'un trimestre gratuit à 100 commerces (restaurants, épiceries, boulangeries, cafés) situés notamment dans les 8e, 10e et 11e arrondissements de Paris. Cette offre comprend à la fois les frais de démarrage (paramétrage du logiciel, formation du personnel, présence de Vytal pendant une semaine pour sensibiliser les consommateurs, supports de communication, livraisons des contenants supplémentaires) mais aussi les frais d'utilisation des contenants réutilisables pendant la période d'essai. Ce projet devrait permettre d'éviter 45 000 emballages à usage unique soit 2,7 tonnes de déchets par trimestre. Je vous propose de lui accorder une subvention de fonctionnement de 8 000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer, et de m'autoriser à signer les conventions afférentes.

La Maire de Paris